

Yverdon-les-Bains

Paraplégique, il se sent méprisé par son assurance

Martin Loos, 19 ans, a fait une chute dans les gorges de l'Orbe en octobre 2010. Il se plaint des soupçons de son assurance-accidents

Abdoulaye Penda Ndiaye

Passionné de scoutisme, Martin Loos pratiquait aussi le telemark, le ski, l'alpinisme, la grimpe. Le 16 octobre 2010, sa vie bascule. A 18 ans, cet Yverdonnois est victime d'un grave accident sur les hauts de Montcherand, lors d'un camp de scoutisme. Le moniteur J + S chute d'une dizaine de mètres dans les gorges de l'Orbe avec une jeune fille alors âgée de 10 ans. Ils sont respectivement héliportés aux Hôpitaux de l'Île (BE) et de Genève.

En attendant que l'enquête détermine les circonstances de l'accident, pour Martin Loos, le bilan est lourd: paraplégie complète et sévère traumatisme crânien. Le jeune homme - qui avait loupé son examen d'entrée en médecine à l'Université de Fribourg - venait d'entamer un travail au mur d'escalade de Chavornay. «Cela faisait à peine quatre semaines que j'y travaillais. Je n'avais ni fiche de salaire ni contrat de travail écrit», se rappelle-t-il, assis dans un fauteuil roulant.

Le silence de la Nationale

Assurance LAA (accidents professionnels et non professionnels) de l'employeur, la Nationale Suisse n'a encore versé aucune indemnité. At-elle des doutes sur l'existence d'un rapport de travail? Suspecte-t-elle un coup monté? «L'affaire est en cours d'instruction. Nous ne ferons aucune déclaration», affirme Cédric Kleinklaus, le porte-parole du groupe.

Martin Loos et sa mère, Fabienne Gogniat Loos, eux, sont en colère. «Je me sens méprisé. Il faut que l'assurance arrête ses soupçons et sous-entendus», lance le jeune paraplégique. «Nous avons donné le nom des personnes pouvant témoigner que mon fils travaillait. L'assurance a prétendu, avance la mère du jeune homme, qu'un contrat de travail oral n'est pas valable, ce qui est faux.»

Pour Fabienne Gogniat Loos, la Nationale Assurance «donne l'impression de faire traîner sciemment les choses». En revanche, l'ancienne présidente de l'association des parents d'élève d'Yverdon dit avoir apprécié le soutien de l'assu-



L'Yverdonnois Martin Loos dans sa maison familiale où un ascenseur a été aménagé pour lui. Il est devenu paraplégique après un accident de scoutisme à Montcherand. PHILIPPE MAEDER



Martin Loos et une fillette ont été grièvement blessés à Montcherand en octobre 2010. JEAN-PAUL GUINNARD-A

rance-maladie de son fils, qui a «pris en charge, à titre supplétif, les frais d'hospitalisation à la place de la Nationale». «La CSS nous a même téléphoné pour prendre des nouvelles de notre fils. Là, il y avait de l'empathie.»

Handicapé et moniteur

Martin Loos, lui, s'adapte à sa nouvelle situation. Après deux traumatismes crâniens et un séjour de huit mois au Centre des paraplégiques de Nottwil, guère fataliste, il reste motivé. Décidé à poursuivre son bail vieux de douze ans avec le scoutisme, il est moniteur d'un camp à Froideville cette semaine. Son ambition de faire des études de méde-

cine est intacte. D'autant plus qu'à Nottwil il a vu «un médecin, chef de service, qui était en chaise roulante». Aujourd'hui, Martin Loos a aussi appris à faire attention à des choses auxquelles il ne pensait jamais avant, telles que la déclinivité, l'accessibilité, les marches...

Pour rendre moins difficiles les déplacements du jeune paraplégique, la maison familiale a été réaménagée. Un ascenseur ultramoderne a été installé grâce au soutien de la Fondation suisse de paraplégie et l'AI. «Ah, je commençais à m'habituer à ce que mes deux esclaves - ses parents - me portent», rigole le jeune homme, qui n'a pas perdu son sens de l'humour.

Colère de l'employeur de l'accidenté

● «Ils vendent un parapluie quand il fait beau; ils le reprennent quand il fait moche.» Patron du mur d'escalade de Chavornay et ancien employeur du jeune homme accidenté, Christian Pletscher est très en colère contre la compagnie d'assurances Nationale Suisse. Il a de la peine à comprendre que neuf mois après l'accident dont Martin Loos a été victime, l'assureur tarde toujours à

croire que le jeune Yverdonnois était bel et bien son employé.

Joint en République tchèque où il est en vacances, Christian Pletscher dit avoir fourni à la Nationale Assurance toutes les preuves qui démontrent que Martin Loos travaillait pour lui. Il cite des échanges de SMS entre le jeune homme et lui, et le témoignage concordant de plusieurs personnes. «Quand on a une semaine de retard de paiement de facture, l'assu-

rance fait payer des frais de rappel. Et là, cela va faire bientôt un an, et rien ne se passe. Cette attitude est grossière, malhonnête et inadmissible», s'indigne-t-il.

Selon une source qui tient à rester anonyme, même un rapport de police - rédigé à l'occasion d'un accident sans gravité ayant eu lieu au mur d'escalade - signale que Martin Loos est employé de la structure basée à Chavornay.

Le chiffre

190 km

C'est la distance totale qu'ont parcourue les 62 nageurs qui ont pris part aux 12 heures lacustres organisées par la Société de sauvetage d'Estavayer-le-Lac (FR) samedi et dimanche. S'ils étaient peu nombreux en regard des éditions où le soleil était de la partie, les nageurs ont tout de même battu un record: celui de la distance moyenne parcourue, avec 3084 m par participant. L'ancien record était de 2787 m, en 2010. La monitrice Françoise Gobet a nagé à elle seule 17 000 m. V.M.A.

Il a dit

«Nous avons fait un bon mois de juillet grâce à la mauvaise météo. Le beau printemps a en revanche été moins bon pour nous»

Olivier Kernen, directeur du Centre thermal d'Yverdon



Faug Tonneaux sur l'autoroute

Dimanche après-midi, une automobiliste de 41 ans s'est assoupie alors qu'elle roulait sur l'autoroute A1 d'Avenches en direction de Morat. Elle a perdu la maîtrise de sa voiture, qui a traversé la bande d'arrêt d'urgence, mordu la bande herbeuse, arraché le treillis antigibier et fait plusieurs tonneaux avant de terminer sa course sur le toit, en dehors de la chaussée. Légèrement blessée, la conductrice a été emmenée en ambulance à l'hôpital. I.B.

Musique jamaïcaine aux Fest'Yv'Etés

Yverdon Si le temps le permet, la place Pestalozzi vibrera jeudi soir, de 20 h 30 à 23 h, au rythme du ska jamaïcain du groupe bâlois Kalles Kaviar. «Rythmiques chaloupées et syncopées, basses profondes et cinglantes», assurent les organisateurs des Fest'Yv'Etés. Gratuit. I.B.

Contrôle gratuit de l'audition

Payerne Le nouvel AmpliBus s'arrêtera jeudi et vendredi à Payerne, devant le centre Coop. Il sera possible de faire un test gratuit de l'audition de 9 h à 17 h. www.amplibus.ch I.B.

L'Uni d'été de la HEIG est efficace et populaire

Ce programme s'est achevé fin juillet en Californie. Bonne nouvelle: comparés aux étudiants américains et indiens, ceux d'Yverdon sont très bien formés

«Je suis plus que content d'avoir participé à ce programme. J'ai beaucoup appris, tant sur le plan académique que social.» Etudiant en télécommunication à la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), le Camerounais Yves Jérôme Kamdem Tagne est satisfait de son été. A l'instar de dix-huit autres étudiants, il rentre d'un séjour passé à Long Beach (Californie) dans le cadre d'une Université d'été organisée pour la cinquième fois par la Haute Ecole yverdonnoise.

«Ces échanges, qui réunissent des jeunes gens de différents pays, sont très bénéfiques, voire nécessaires pour de futurs ingénieurs appelés à évoluer dans un environnement international, assure Stephan Robert, professeur à la HEIG-VD et responsable de ce programme en 2011. Nous insistons pour que ces étudiants travaillent ensemble sur des projets communs. Les cours d'informatique se prêtent particulièrement bien à l'exercice.»

Outre les vingt heures de cours hebdomadaires, Yves Jérôme Kamdem Tagne et ses camarades - dix-huit Suisses, quinze Américains et deux Indiens - ont profité de ce séjour dans une région connue pour ses activités scientifiques et culturelles pour visiter des entreprises privées ou publiques autrement

fermées au grand public (DreamWorks, NASA-JPL ou encore Thales). En un peu moins d'un mois, cette Université d'été permet aux étudiants de parfaire leur anglais, de créer des contacts et de revenir avec quelques crédits d'étude en poche. Ce programme connaît donc une forte popularité. Cette année, la sélection suisse s'est faite sur les résultats scolaires des candidats.

Cofinancée par la Direction générale de l'enseignement supérieur et la HEIG-VD, cette édition a également valu le déplacement au corps enseignant: «Comparés aux autres étudiants, nous avons constaté que

«Etudier dans un autre pays ne poserait aucun problème à nos étudiants»

Stephan Robert, professeur à la HEIG-VD et responsable de cette Université d'été 2011

les Suisses étaient très bien formés, relève Stephan Robert. Etudier dans un autre système universitaire ne leur poserait donc aucun problème.»

Selon ce dernier, ce programme devrait se pérenniser sous une forme toutefois modifiée. «Des équipes d'étudiants pourraient travailler sur des projets en collaboration avec des entreprises de la Silicon Valley, de Los Angeles ou de Suisse durant un semestre, par exemple.» H.I.

Un dépaysement total au cœur de la nature

Le village de tipis, dans un pâturage au-dessus de l'Abbaye, est un lieu de villégiature prisé des personnes qui ont le goût de l'aventure et qui apprécient la nature

Les flammes des foyers illuminent la clairière qui abrite le village de tipis de la vallée de Joux. Autour des feux, deux groupes de jeunes femmes qui ont eu la même idée: offrir un cadeau atypique à l'une de leurs amies. L'adresse, elles l'ont découverte sur le site internet de l'association Madrugada. Dénomination espagnole qui peut se traduire par «lumières de l'aube». Cette association gère le village de tipis situé sur les crêtes de la vallée de Joux, entre le col du Mollendruz et le village de l'Abbaye.

«Ce site est génial, nous nous trouvons au milieu de nulle part et pourtant nous sommes à deux pas des trépidations de la civilisation», commente Sandrine, domiciliée dans le Nord vaudois. «L'endroit est supersympa. Il réveille en moi le souvenir d'un séjour dans les grands espaces forestiers

du Canada. Et tout y est bien organisé», relève Juliane, de Genève. En ce samedi soir, les deux femmes savourent autant la grillade partagée avec leurs amies que la beauté du cadre naturel qui les accueille. Une famille argovienne et un groupe de Combiens profitent également de la sérénité des lieux entre l'averse de l'après-midi et l'orage de la nuit.

Le village, pour une capacité d'accueil de 30 adultes, compte sept tipis de différentes grandeurs, une cuisine de campagne et des toilettes sèches. Sur place, il n'y a pas d'électricité. Les tipis sont éclairés par des lampes à pétrole et l'éclairage extérieur provient de torches ou de bûches finlandaises. L'association Madrugada s'est donné pour objectif de sensibiliser à l'environnement au travers d'un hébergement alternatif.

De mai à fin septembre, elle offre toute une panoplie de prestations qui vont de la nuit pour amoureux aux camps de vacances, en passant par les mariages et les fêtes d'entreprise.

Pierre Blanchard

www.tipis.ch



Le village de tipis offre un vrai dépaysement. JOANA ABRIL